



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/CHEM/AC.3/7
11 avril 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Troisième session, 26-28 avril 2000
(Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire)

STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Note du secrétariat

1. La base de données des statistiques de l'industrie chimique est actuellement tenue par la Section du développement des entreprises de la Division du commerce de la CEE. Elle a été créée il y a plus de 30 ans, alors que le programme de l'industrie chimique était administré par le Comité de l'industrie chimique, qui faisait rapport directement à la Commission. En 1990 ce programme a été transféré au Groupe de travail de l'industrie chimique récemment établi et administré par la Division de l'industrie et de la technique. Après dissolution du Groupe de travail en 1997, cette responsabilité a été confiée au Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique.
2. Cette base de données unique en son genre est une collection de données recueillies au moyen de questionnaires directement adressés aux bureaux de statistiques, aux fédérations de l'industrie chimique et aux ministères. Sur les 47 États membres actuels de la CEE ayant une activité quelconque de toute nature dans le secteur chimique (y compris les pays où cette activité est simplement constituée d'importations et d'exportations), les réponses aux questionnaires au cours des dix dernières années ont toujours été supérieures à 90 % du maximum possible et ont parfois même atteint 98 % (tous les pays sauf un ayant répondu).

3. Les données recueillies ont changé au fil des années en fonction des ressources disponibles. La base de données a aussi été modifiée de manière importante depuis la réunion d'une Équipe spéciale de statistiques du secteur chimique qui s'est tenue en décembre 1997. Actuellement les données recueillies et stockées dans la base de données sont des données agrégées pour l'industrie chimique (production brute, valeur ajoutée, formation brute de capital fixe, indices de production et de prix, nombre d'employés) ainsi que des chiffres sur la production, l'importation et l'exportation de produits chimiques de base (39 points) et de produits chimiques finis (41 points) dans chaque État membre¹.

4. Le questionnaire a été sensiblement modifié et simplifié au cours des dernières années et il peut maintenant être obtenu sous forme électronique. Cette technique devrait permettre une collecte de données plus facile pour l'institution répondante, ainsi qu'une reprise plus facile et plus fiable des données pour les statisticiens de la CEE. À cause des caractéristiques particulières de l'industrie chimique cependant, une partie importante des efforts d'entretien de la base de données et de publication consiste à élaborer et mettre à jour le grand nombre de notes de bas de page qui accompagnent de nombreux tableaux. Cette tâche a aussi été grandement simplifiée au cours des deux dernières années mais elle nécessite encore beaucoup de travail.

5. La base de données contient des informations remontant jusqu'à 1975, présentées sous le format Excel; les données antérieures sont disponibles sous forme manuscrite ou dactylographiée par pays; une grande partie de ces données sont reproduites dans la collection de la Revue annuelle de l'industrie chimique publiée par la CEE depuis 1970. Actuellement la Revue annuelle est normalement publiée comme édition provisoire pour présentation aux sessions annuelles du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique en avril, et comme édition imprimée finale en juin ou juillet de chaque année. Les données sont présentées comme séries sur trois ans.

6. Les demandes d'informations adressées à la base de données proviennent de demandeurs très divers de toutes les parties du monde. Souvent les demandes sont émises par des universités ou encore par des organisations professionnelles ou des consultants. La réponse à une demande prend en moyenne une heure; dans certains cas bien entendu elle peut prendre beaucoup plus longtemps. On peut estimer cependant que les demandes exigeant plus d'une journée de travail sont rares.

7. Les ressources mises à la disposition du secrétariat pour l'entretien de la base de données ont été fortement réduites au cours des trois dernières années du fait de la restructuration de la CEE. Il n'est donc pas certain que la base de données puisse être maintenue sous sa présente forme à l'avenir. Divers scénarios sur l'existence future de la base devraient être discutés au cours de la session.

¹ Les États membres ne peuvent pas en général communiquer toutes les données, étant donné que certaines sont tenues secrètes par les entreprises et que d'autres sont difficiles à obtenir pour l'institution répondante du pays.